



## CTL du jeudi 24 mars 2016

Monsieur le Président,

Nous vivons une époque formidable : l'ensemble des pays de l'union européenne se livrent à une perpétuelle course à l'échalote de moins-disant social et fiscal que nul ne peut gagner sauf à s'aligner sur des normes sociales dignes des débuts de l'ère industrielle.

Pensant y arriver, les experts font fonctionner ce qui leur tient lieu de cerveau c'est-à-dire la calculette : peu important les conséquences en termes de cohésion sociale et de qualité de vie, il faut que ça rentre dans l'enveloppe budgétaire, quitte à réduire dans des proportions significatives les droits des salariés, et à n'offrir comme perspective que la résorption des déficits ce qui demeure très court en tant que projet politique et ne fait plus rêver personne.

Certains politologues n'ont de cesse ensuite, de commenter la prétendue désaffection des peuples pour les institutions et la démocratie dans de longs articles aussi stériles que porteurs d'une vision à très courte vue. C'est, de leur part, oublier un peu vite qu'une vision partagée de l'avenir ne peut se construire que pour et avec les peuples. La DGFIP ne fait malheureusement pas exception aux modifications permanentes, toutes sous-tendues par les contraintes budgétaires.

Les Comités Techniques budgétaires se suivent et c'est chaque année toujours moins de moyens pour toujours moins de services publics.

La baisse et le manque de budget s'inscrit dans le cadre des économies de 54 milliards incluses dans le pacte de responsabilité. Pacte de responsabilité, cadeau offert par les signataires et le gouvernement Valls au medef et aux capitalistes, contre les intérêts des salariés et des services publics..

Les crédits budgétaires de la DDFiP du Maine et Loire diminuent d'année en année. La cavalerie comptable permet de donner l'illusion d'un budget presque équilibré mais c'est « juste une illusion » !

La situation financière de la DDFiP est compliquée malgré des tentatives de rationalisation et d'économies faites sur le dos des agents et des citoyens...Destruction du réseau et service public à minima. (fermetures de postes, horaires restreints, plafonnement des encaissements, etc...)

Aujourd'hui ce qui est à l'ordre du jour, c'est **la grève du 31 mars** au niveau interprofessionnel avec les confédérations FO et CGT, la FSU, Solidaires et les organisations syndicales de jeunes pour exiger le retrait de la loi El Khomri. Loi qui remet en cause le code du travail et donc les droits et garanties des salariés.

Il serait aussi illusoire, en effet, d'imaginer que les droits et garanties des salariés du privé pourraient être remis en cause et que le Statut Général, les statuts particuliers et les droits et garanties induites resteraient immuables. Il suffit pour s'en convaincre de se reporter à l'analyse des dispositions statutaires de PPCR.

Si la destruction du code du travail, des conventions collectives est programmée par la loi El Khomri, comment imaginer un seul instant que le Statut Général, nos statuts particuliers et les droits et garanties qui s'y rattachent seront maintenues ?

D'ailleurs l'arsenal contre les fonctionnaires est déjà prévu ! Le projet de loi Travail s'en prend directement et immédiatement au statut général avec la création du CPA dans la Fonction publique .

**FO DGFIP 49 rappelle ses revendications pour les agents de la DGFIP et exige :**

- **Le retrait du pacte de responsabilité et de la réduction des 54 milliards d'euros de dépenses publiques qui l'accompagne,**
- **Le retrait sans condition du projet de loi El Khomri !**
- **L'abrogation de la loi NOTRé !**
- **Le retrait du PPCR !**
- **Le maintien du Statut Général et de tous les statuts particuliers !**
- **L'augmentation immédiate de 8 % de la valeur du point d'indice et l'attribution de 50 points d'indice sur l'ensemble de la grille indiciaire,**
- **L'arrêt immédiat des suppressions d'emplois, la création d'emplois statutaires à hauteur des besoins des postes et services, et le recrutement immédiat des listes complémentaires des concours,**
- **L'augmentation des crédits budgétaires,**
- **Le maintien de l'ensemble du réseau de proximité (trésoreries, SIP,CDIF, SIE, SPF, contrôle fiscal...) avec les moyens nécessaires pour fonctionner, et le soutien des directions départementales conservant toutes leurs prérogatives.**

Combattre l'austérité pour faire aboutir nos légitimes revendications (effectifs, budgets, valeur du point d'indice, maintien des statuts particuliers et général, des missions, des sites..) tel est le sens de l'action du syndicat Force Ouvrière.

Je vous demande, Monsieur le Président, d'annexer cette déclaration au procès verbal de ce CTL

--